



EMPLOI &  
SÉCURITÉ SOCIALE



LOGEMENT



SANTÉ



STATUTS DE SÉJOUR  
& MIGRATIONS



INSTITUTIONS



ENSEIGNEMENT



VIE QUOTIDIENNE



VIVRE ENSEMBLE



## ENSEIGNEMENT

# redoublement et décrochage

## objectifs

- Analyser les causes et les conséquences du redoublement
- Découvrir et analyser les aides
- Réaliser un travail sur les statistiques

## matériel

### FOURNI

Néant

### FOURNI, A DUPLIQUER

- A4 reprenant la page 31 des indicateurs de l'enseignement 2017, tableau a
- A4 reprenant la page 31 des indicateurs de l'enseignement 2017, tableau b
- A4 reprenant les statistiques sur les effets du redoublement, tableaux c et d (projet «Décolâge» : [www.enseignement.be/index.php?page=26691](http://www.enseignement.be/index.php?page=26691))
- A3 avec 10 enfants, par duo de participants

### A SE PROCURER

- 5 affiches intitulées respectivement :  
Les causes du redoublement  
Qui décide ?  
Les effets sur l'enfant/le jeune  
Les effets sur la famille  
Et après ?
- Marqueurs
- Pastilles adhésives repositionnables ou ruban à dessin
- La vidéo «Au-delà de la ségrégation scolaire en Belgique», disponible sur [www.youtube.com/watch?v=BuN\\_w48I0\\_k](http://www.youtube.com/watch?v=BuN_w48I0_k)

- Projecteur, ordinateur
- Un jeu de crayons de couleurs ou feutres fins de 3 couleurs (vert, orange et rouge) pour chaque duo de participants
- Plan du quartier

---

A SE PROCURER, A DUPLIQUER

Néant

---

ANNEXE

- 1 Éléments d'analyse du redoublement et de ses effets. Synthèse de l'étude réalisée par l'Université de Liège.
  - 2 Liste non exhaustive des aides possibles : médiation scolaire, accrochage...
- 

SITES A CONSULTER

[www.accrochaje.cfwb.be](http://www.accrochaje.cfwb.be)

[www.ecolesdedevvoirs.be/qui-sommes-nous/edd](http://www.ecolesdedevvoirs.be/qui-sommes-nous/edd)

[www.inforjeunes.be/thematique/enseignement](http://www.inforjeunes.be/thematique/enseignement)

## déroulement

Pour mener à bien cette animation, il faut que les participants soient informés du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si ce n'est pas le cas, il est conseillé de réaliser les animations n°2 «Le système scolaire» et n°3 «Les parcours scolaires et leurs débouchés professionnels» de la mallette «Enseignement» : [WWW.LIRE-ET-ECRIRE.BE/ENSEIGNEMENT](http://WWW.LIRE-ET-ECRIRE.BE/ENSEIGNEMENT)

Il est aussi indispensable que les participants connaissent l'obligation scolaire (fréquentation, absences et décrochage). Une brochure contenant les réponses aux questions fréquentes en la matière est téléchargeable [WWW.ACCROCHAJE.CFWB.BE/INDEX.PHP?EID=TX\\_](http://WWW.ACCROCHAJE.CFWB.BE/INDEX.PHP?EID=TX_)

- L'animateur demande aux participants si, dans leur famille ou celles de leurs amis, des enfants ont redoublé et, lorsque c'est le cas, d'expliquer :

Pourquoi l'enfant ou le jeune a-t-il redoublé ?

Qui a pris la décision du redoublement ?

Quelle a été la réaction de l'enfant ou du jeune ?

Et la réaction des parents ?

Ensuite, l'enfant ou le jeune s'est-il amélioré ?

- À la fin de chaque témoignage, le groupe en rend compte sous forme de mots-clés qu'il appose ensuite sur l'une des cinq affiches. (les causes du redoublement ; Qui décide ? ; Les effets sur l'enfant/le jeune ; Les effets sur la famille ; Et après ?
- L'animateur propose ensuite de prendre connaissance des statistiques du redoublement et présente la feuille A3 ou projette le tableau à des indicateurs de l'enseignement :

Qu'observez-vous ? Que comprenez-vous ?

- Au besoin, il explique :

A gauche, la droite verticale indique les années scolaires, de la 3<sup>e</sup> maternelle (M3) à la 6<sup>e</sup> secondaire (S6).

La droite horizontale indique les pourcentages d'élèves : si 90% des élèves réussissent la 1<sup>e</sup> primaire, cela signifie que, sur 100 élèves de 1<sup>e</sup> primaire, 90 réussissent et passent dans la classe supérieure (et 10% échouent : 10 élèves sur 100 redoubleront la 1<sup>e</sup> primaire).

Les barres vertes représentent les élèves qui «sont à l'heure», c'est-à-dire qui n'ont pas doublé.

Les barres orange représentent les élèves qui ont un an de retard : ils ont doublé une fois.

Les barres rouges représentent les élèves qui «ont deux ans ou plus de retard» : ils ont doublé plus d'une fois.

- Il laisse les personnes s'exprimer et souligne, si nécessaire, que la 3<sup>e</sup> maternelle n'est pas obligatoire.

En 6<sup>e</sup> primaire (P6), combien d'élèves sur 100 sont à l'heure, c'est-à-dire n'ont pas doublé ?

Combien sur 100 ont déjà doublé une fois ?

Combien sur 100 ont déjà doublé plus d'une fois ?

Que pensez-vous de ces chiffres ?

Que signifient-ils selon vous ?

- Au fur et à mesure des réactions, l'animateur propose si nécessaire de compléter les affiches.
- Il forme des duos et distribue une feuille A3 avec les 10 enfants à chaque duo.

Regardons les chiffres relatifs aux élèves de 6<sup>e</sup> secondaire (S6). Sur la feuille que vous avez reçue, entourez :

- en vert, les élèves qui «sont à l'heure», qui n'ont pas doublé ;
- en orange, les élèves qui ont doublé une fois ;
- en rouge, les élèves qui ont doublé plus d'une fois.

Comprendre les statistiques ne s'improvise pas. Avant d'effectuer cette activité avec un groupe, il est fortement recommandé – voire indispensable – de familiariser les participants avec cette méthode et ses représentations. Des fiches permettant de les aborder avec des groupes sont téléchargeables sur [WWW.LIRE-ET-ECRIRE.BE/ANIMATH](http://WWW.LIRE-ET-ECRIRE.BE/ANIMATH)

- L'animateur propose maintenant d'envisager les chiffres du redoublement dans chaque orientation : sont-ils semblables dans le général, en technique de transition ou de qualification, en professionnel ?
- Il forme 4 sous-groupes et leur distribue le graphique b et la feuille représentant les jeunes. Un groupe s'intéressera aux jeunes dans l'enseignement général, un autre sous-groupe aux jeunes en technique de transition, le troisième s'attachera aux parcours des jeunes en technique de qualification et le quatrième, aux jeunes dans l'enseignement professionnel.
- Il leur demande de réaliser le même travail que celui qu'ils ont fait en duo.
- Chaque sous-groupe explique son travail aux autres.
- Les présentations terminées, vient l'heure des conclusions :

Dans quelle section y a-t-il le plus d'échec ?

A votre avis, pourquoi ?

- L'animateur complète les affiches sur base des discussions.
- L'animateur introduit l'étape suivante :

Nous avons étudié les pourcentages de redoublement, d'échec à l'école.

Réfléchissons maintenant à l'utilité du redoublement.

Pensez-vous qu'il soit profitable aux élèves de redoubler ?

Expliquez votre réponse.

- L'animateur laisse les participants s'exprimer et complète si nécessaire les cinq affiches.
- Puis, il propose d'écouter des témoignages et montre la vidéo.
- Il demande aux participants ce qu'ils ont retenu des témoignages. Sur base des apports de chacun, il complète les affiches.
- Il distribue la feuille A4 avec les statistiques du projet «Décolâge !».
- Après avoir laissé aux participants un moment de découverte, il analyse avec eux le graphique :

Quelles différences y a-t-il entre les deux graphiques ?

Quelle conclusion en tirez-vous ?

- L'animateur explique ensuite les conclusions de l'étude menée par l'Université de Liège.
- Il propose d'énumérer ce qui existe pour pallier le décrochage et l'échec :

Quels sont les services, les associations qui aident les enfants et les jeunes en difficulté à l'école ?

- Les participants notent les noms des associations, des services, etc. et l'animateur complète si nécessaire grâce à la fiche en annexe.
- On situe les services et associations sur le plan du quartier ou du village.

- L'animateur propose alors d'imaginer ce que pourrait être une école sans redoublement et quels seraient les moyens à mettre en œuvre, les actions à mener pour y parvenir :

Supprimer le redoublement ne suffit pas à résoudre le problème des élèves en difficulté. Par sous-groupes, élaborer des propositions :

Le sous-groupe 1 s'interroge : quelles dispositions les enseignants pourraient-ils promouvoir à la place du redoublement? Que pourraient-ils mettre en œuvre ?

Le sous-groupe 2 échafaude les mesures que devraient prendre les responsables politiques pour aider les enfants en difficulté à l'école tout en éliminant le redoublement.

Le sous-groupe 3 réfléchit aux manières de faire comprendre aux parents que le redoublement est une fausse solution et qu'il aggrave la situation des élèves en difficulté.

- Les sous-groupes élaborent une affiche avec leurs propositions.
- Ils présentent leur travail. Après chaque présentation, les autres participants donnent leur point de vue, échantent, font d'autres propositions.

## proposition de prolongement

Réaliser une affiche, une vidéo, une BD, un roman photo... pour sensibiliser les parents aux conséquences du redoublement.



EMPLOI &  
SÉCURITÉ SOCIALE



LOGEMENT



SANTÉ



STATUTS DE SÉJOUR  
& MIGRATIONS



INSTITUTIONS



ENSEIGNEMENT



VIE QUOTIDIENNE



VIVRE ENSEMBLE



# les annexes

## annexe ➔ 1 extraits d'une étude réalisée par l'Université de Liège

...

Non seulement la répétition d'une année entière est une solution inefficace et inadaptée (effet limité sur les apprentissages à court terme), mais en plus, c'est une **pratique contreproductive** : ses **conséquences sur la confiance en soi**, accroissent à moyen et à long terme les risques de décrochage scolaire. C'est ce qu'ont solidement confirmé les études les plus fiables (et les plus récentes) sur le maintien et le redoublement en début de scolarité.

**Un élève qui connaît l'échec de manière répétée construit une image négative de lui-même** : Ces informations sont issues du site [Enseignement.be](http://Enseignement.be) et ont été synthétisées dans ce document. «Si j'ai souvent du rouge sur ma feuille, si mes copains sont félicités et moi jamais, si l'institutrice me dit toujours que je me trompe, peut-être que finalement, c'est normal : c'est que je suis moins doué que les autres, que je suis sans doute moins intelligent, plus bête.» «Si je reste dans la même classe alors que tous mes copains passent, c'est sûr : je suis moins que les autres».

En 3M et en 1P, 80% à 90% des enseignants doutent de l'effet négatif du redoublement sur la confiance en soi d'un élève. Selon eux, un élève qui répète une année le vit rarement comme un échec. Pourtant, l'interview d'élèves doublants sur leur vécu semble dire le contraire : «J'ai redoublé ma 1<sup>e</sup> année. Je me suis sentie un peu faible parce que les autres, ils se moquaient de doubler. Ils me disaient : ah tu as doublé. Et ils rigolaient dans la cour. Je me suis sentie triste. Ce n'est pas chouette parce que les autres ils sont en 2<sup>e</sup> et moi je suis encore avec les petits. Il n'y a pas de chose chouette quand on double. On recommence une année mais on repasse parce que, en fait, on refait les mêmes exercices. Je pense que j'aurais pu réussir sans doubler.» (une élève de 10 ans).

«J'ai doublé ma 3<sup>e</sup> primaire et je n'ai pas aimé. J'ai eu honte parce que j'ai perdu mes copains. Quand on double, tout le monde le sait et dit que t'es pas intelligent.» (un élève de 10 ans).

Lorsque la confiance en soi diminue, l'élève se «résigne» et l'apprentissage est de moins en moins garanti : «si je ne suis pas intelligent, à quoi bon travailler et faire des efforts ? Je suis de toute façon limité et j'aurai quand même de mauvais résultats quoi que je fasse ! D'ailleurs, c'est comme ça depuis pas mal de temps.»

En conclusion, nous retiendrons les idées suivantes à propos du maintien et du redoublement :

- Les systèmes éducatifs qui pratiquent le redoublement comme nous sont peu nombreux ; nous sommes champions du monde.
- Un élève en difficulté apprendra plus l'année qu'il suit s'il passe de classe que s'il double.
- Le redoublement a des conséquences négatives sur la confiance en soi et accroît les risques de décrochage à moyen et long termes.
- Le redoublement est du «prêt-à-porter» là où il faudrait du «sur mesure».
- Le fait de redoubler ou d'être maintenu ne dépend pas que de l'élève.
- A compétence égale, on peut doubler suivant la classe et l'école fréquentées.
- Certains élèves risquent plus d'être maintenus : les garçons défavorisés nés en fin d'année.

Source [Recherches en éducation - article de synthèse - maintien et redoublement en début de scolarité - ULg](#)

...

## annexe ➔ 2 aides pour éviter le redoublement et décrochage

Ces informations sont issues du site [Enseignement.be](#) et ont été synthétisées dans ce document.

### Centre PMS

Qu'est-ce qu'un Centre PMS?

Un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, ....

Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, **dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire**. Il développe également des activités au bénéfice des élèves fréquentant les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA), ainsi que de leur famille.

Le Centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS.

Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public **gratuit**.

## Les services d'accrochage scolaire

Parmi les dispositifs de lutte contre le décrochage et la violence en milieu scolaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles a institué les services d'accrochage scolaire.

Ces services accueillent et aident temporairement des élèves mineurs :

- exclus d'un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et ne pouvant être réinscrits dans un établissement scolaire.
- inscrits dans un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui sont en situation d'absentéisme (absences injustifiées), de décrochage (plus de 20 demi-jours d'absence injustifiées) ou en situation de crise au sein de l'établissement.
- qui ne sont inscrits dans aucun établissement scolaire et qui ne sont pas instruits à domicile.

Les services d'accrochage scolaire ont pour mission de leur apporter une aide sociale, éducative et pédagogique par l'accueil en journée et une aide et un accompagnement en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune. L'aide dont ils bénéficient vise à leur permettre d'améliorer leurs conditions de développement et d'apprentissage.

L'objectif de chaque prise en charge est la réintégration de ces élèves, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles, dans une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

Moyennant l'accord du ministre, cette prise en charge peut être considérée comme satisfaisant aux obligations relatives à la fréquentation scolaire.

La période maximale de prise en charge est de trois mois renouvelable une fois, sans pouvoir dépasser au total 6 mois par année scolaire et une année sur l'ensemble de leur scolarité. Cependant, à partir du 1<sup>e</sup> septembre 2014, une dérogation pourra être demandée pour que la prise en charge d'un élève par un SAS qui se termine au-delà du 30 avril, puisse être prolongée jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Les coordonnées des SAS sont disponibles sur le site [enseignement.be/index.php?page=23721](http://enseignement.be/index.php?page=23721)

## accroch'AJE

Le site web «Accroch'AJE» est en ligne! Ce site web est la réalisation d'un des objectifs fixés par le Décret intersectoriel organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'Aide à la jeunesse.

Ces politiques s'organisent autour de 4 axes thématiques :

- le bien-être des jeunes à l'école
- l'accrochage scolaire
- la prévention de la violence
- l'accompagnement des démarches d'orientation.

S'adressant en priorité aux professionnels de l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse, «accroch'AJE» vise à faciliter la rencontre et la collaboration entre les acteurs des deux secteurs.

Ceux-ci pourront y trouver des informations et outils utiles, de la documentation, les plans d'action en cours et bien d'autres ressources utiles.

Adresse et lien direct vers le site [www.accrochaje.cfwb.be](http://www.accrochaje.cfwb.be)

## écoles des devoirs

Face à la société actuelle qui est de plus en plus inégalitaire et excluante, le secteur EDD vise l'épanouissement global de l'enfant. Pour cela, les EDD mènent des projets qui contribuent à faire des jeunes accueillis de futurs citoyens actifs, réactifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.

Une Ecole de Devoirs :

- **accueille les enfants** du primaire (6-12ans) et/ou les jeunes du secondaire (12-18 ans) en dehors des heures d'école
- accompagne et soutient les enfants/jeunes **dans leurs différents apprentissages** (scolaire, et aussi social, citoyen, culturel)
- développe un **projet d'accompagnement global**, grâce à un travail pédagogique, éducatif et culturel développé par une équipe d'animation qualifiée et indépendante des établissements scolaires
- est **en lien avec la famille, l'école et les autres acteurs** (scolaires et sociaux) présents dans la vie de l'enfant/du jeune
- **vise l'épanouissement et l'émancipation sociale** de l'enfant/du jeune.

Un moteur de recherche [www.ecolesdedevoirs.be/ou-trouver-une-ecole-de-devoirs](http://www.ecolesdedevoirs.be/ou-trouver-une-ecole-de-devoirs) permet de trouver une école de devoirs près de chez soi.

Source [www.ecolesdedevoirs.be/qui-sommes-nous/edd](http://www.ecolesdedevoirs.be/qui-sommes-nous/edd)

## A.M.O (Service d'Aide en Milieu Ouvert)

Les services d'aide en milieu ouvert sont là pour aider les familles qui cherchent une aide ou un soutien ou éprouvent des difficultés. Les AMO apportent une aide individuelle si nécessaire, mais peuvent aussi donner un coup de main dans des circonstances plus larges. Ainsi, quand les AMO constatent qu'un certain nombre de jeunes ou de familles éprouvent tous le même genre de difficultés, elles peuvent réfléchir à des solutions qui seraient communes.

On trouve une série de reportages consacrés au décrochage scolaire et à l'aide que fournissent les AMO sur le site [www.aidealajeunesse.cfwb.be/fileadmin/sites/ajss/dossiers/acom01/aj01\\_rep.htm](http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/fileadmin/sites/ajss/dossiers/acom01/aj01_rep.htm)

## La médiation scolaire

Parmi les dispositifs de prévention du décrochage et de la violence en milieu scolaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles a instauré la médiation scolaire.

Cette fonction est exercée par deux services :

- Le Service de la Médiation scolaire en Région bruxelloise.  
Les intervenants sont internes : les médiateurs sont présents dans les établissements tout au long de l'année.
- Le Service de la Médiation scolaire en Région wallonne.  
Les intervenants sont externes : les médiateurs couvrent une zone géographique déterminée et interviennent individuellement ou en groupe dans les établissements scolaires sans y être attachés.

Ces services ont pour mission de s'occuper des problèmes relationnels entre des élèves, entre des parents d'élèves et les membres du personnel, entre les membres du personnel et des élèves ou groupe classe.

Les services de la médiation interviennent à la demande de la direction, d'un enseignant, d'un éducateur, d'un élève et/ou de sa famille, d'un service extérieur (service d'accrochage scolaire, service de l'aide à la jeunesse...).

Une liste de contacts est disponible sur [enseignement.be/index.php?page=4264](http://enseignement.be/index.php?page=4264)

## infor Jeunes

Le site d'Infor Jeunes répond à des questions telles que : je suis exclu de mon école. Et après ? Voir [www.inforjeunes.be/thematique/enseignement/](http://www.inforjeunes.be/thematique/enseignement/)

On trouve sur le site d'infor Jeunes Laeken des dépliants sur le redoublement et ce que peuvent faire les parents :

[inforjeunes.eu/wp-content/uploads/2018/01/Redoublement-ou-passage-en-1-D-2018.pdf](http://inforjeunes.eu/wp-content/uploads/2018/01/Redoublement-ou-passage-en-1-D-2018.pdf)

[inforjeunes.eu/wp-content/uploads/2018/01/Redoublement-Secondaire-2018.pdf](http://inforjeunes.eu/wp-content/uploads/2018/01/Redoublement-Secondaire-2018.pdf)

[inforjeunes.eu/wp-content/uploads/2016/11/Sans-%C3%A9chec-2017.pdf](http://inforjeunes.eu/wp-content/uploads/2016/11/Sans-%C3%A9chec-2017.pdf)

## Les services scolaires communaux

A Bruxelles, chaque commune dispose d'un service scolaire communal qui vise l'intégration sociale des jeunes en favorisant l'accrochage scolaire. Ces services sont des relais que le jeune peut contacter en cas de difficultés en lien avec sa scolarité. Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Il peut contacter le service scolaire communal de la commune dans laquelle il vit mais également de celle dans laquelle il est scolarisé. Plus d'info sur ces services sur le site [www.pass.irisnet.be](http://www.pass.irisnet.be)

## Nouvelles animations 2018

**Logement** : énergie à bras, choix du fournisseur, comprendre ma facture d'énergie, décompte des charges, je n'arrive pas à payer ma facture, le démarchage

**Enseignement** : notre parcours à l'école, les inégalités à l'école, **redoublement et décrochage**, les relations familles-école, le tronc commun

Les mallettes Bienvenue en Belgique

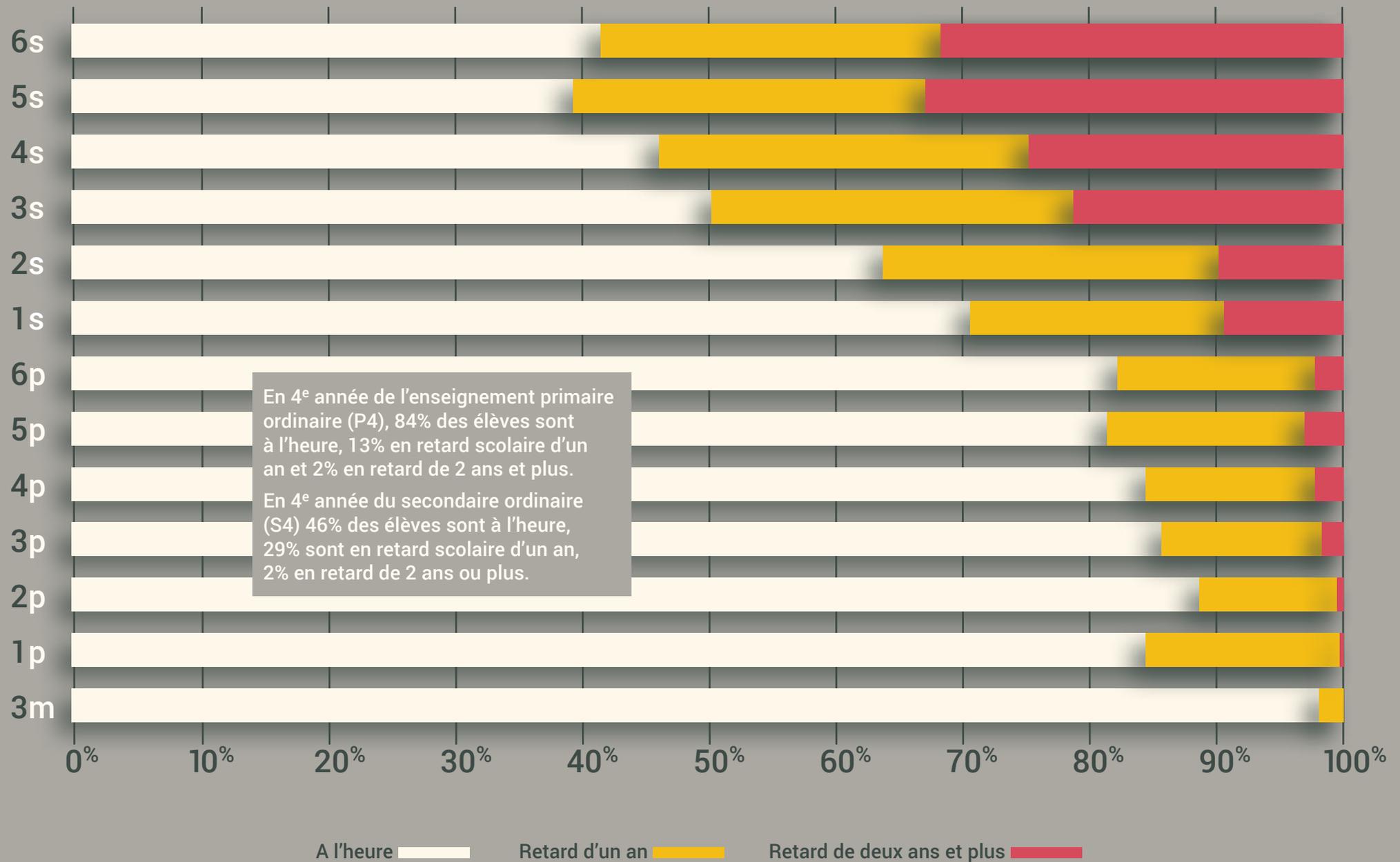
Cette animation éditée en 2018 est l'une des nouvelles démarches qui complète, actualise, enrichit le contenu des mallettes pédagogiques «Bienvenue en Belgique» réalisées par Lire et Écrire dans le cadre d'un projet FEI/AMIF.

Ces huit mallettes conçues pour l'animation de modules citoyenneté abordent chacune un aspect de l'organisation sociale de la vie en Belgique. Leur objectif est de proposer aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation d'animations facilitant l'accès à l'information et à la compréhension du fonctionnement de notre société. Destinées plus particulièrement aux personnes primoarrivantes analphabètes ou peu scolarisées, elles peuvent tout aussi adéquatement s'adresser à un public d'origine belge, ainsi qu'à des jeunes en formation.

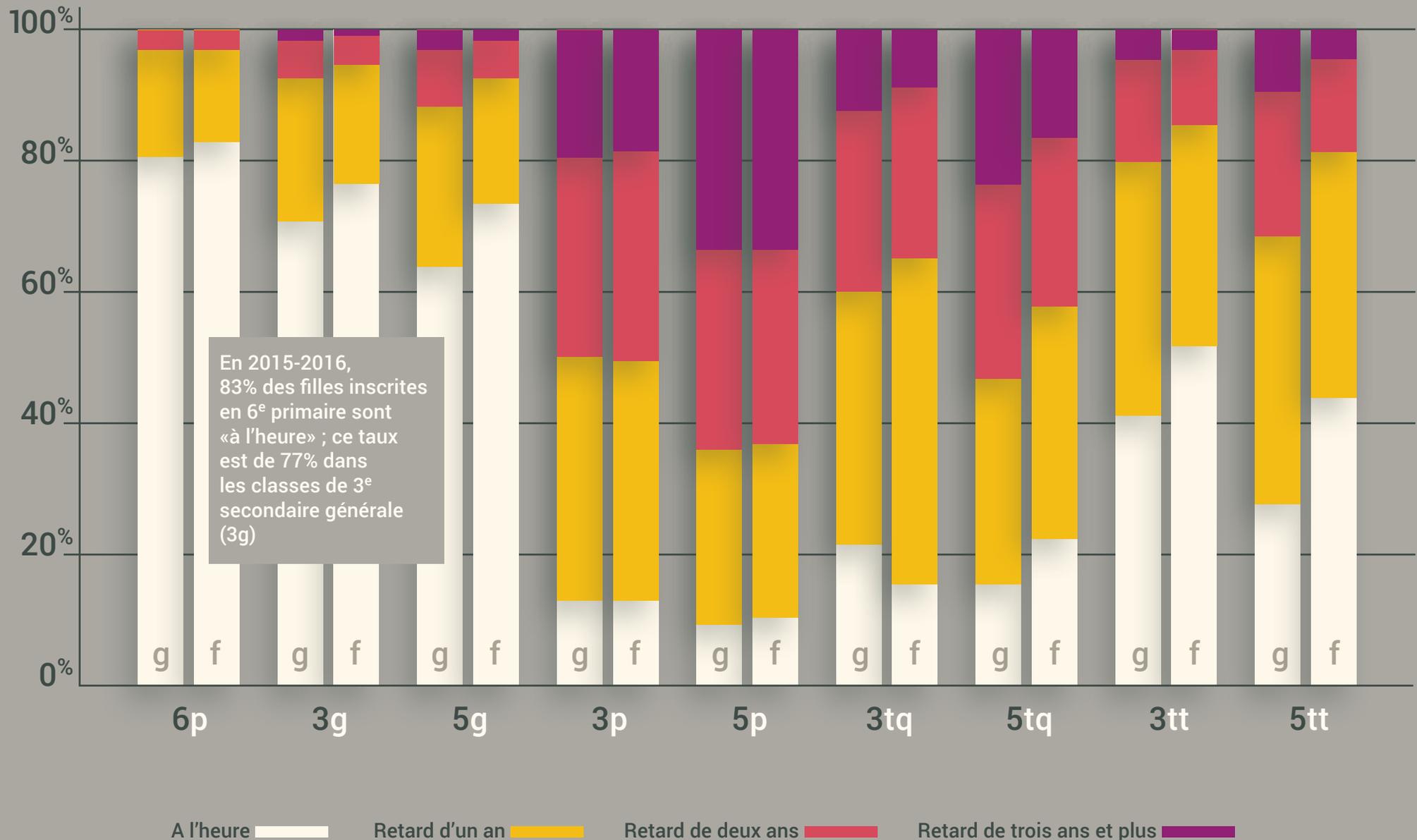
Bonne découverte !

La création de ces animations est le fruit d'une collaboration avec de nombreuses personnes que nous remercions chaleureusement.

## tableau a répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice en 2015-2016

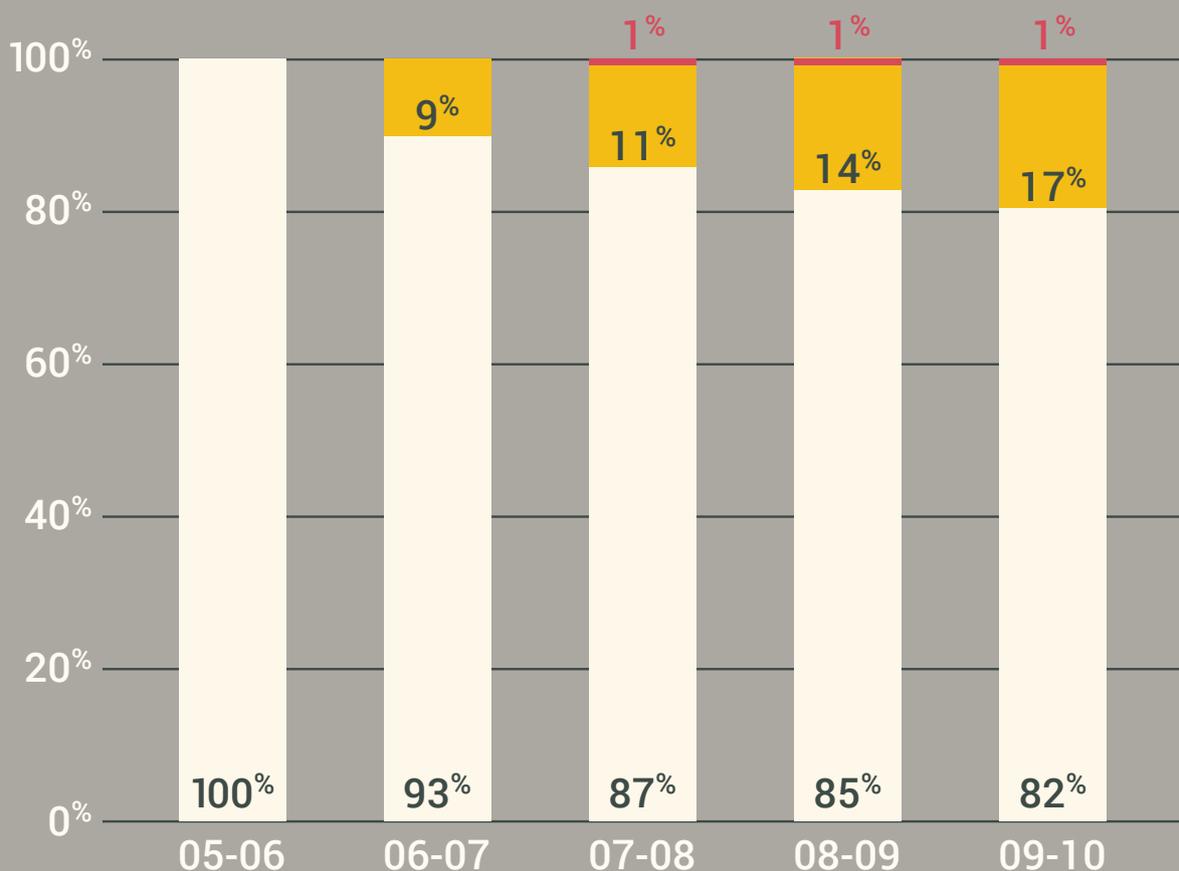


**tableau b** répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice selon la forme et le sexe en 6<sup>e</sup> année primaire, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années secondaires en 2015-2016



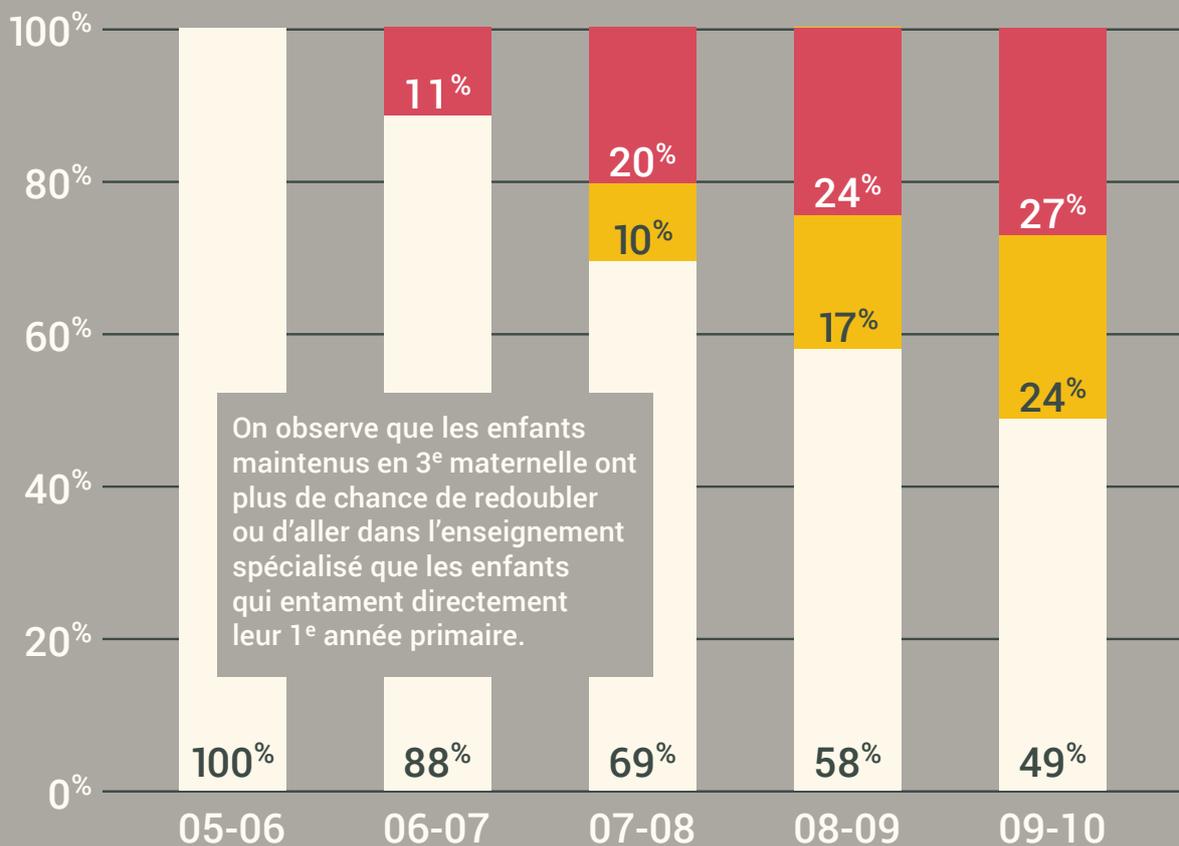
## tableau c parcours d'élèves non maintenus

(en 3m en 2004-2005 et en 1p en 2005-2006)



## tableau d parcours d'élèves maintenus

(en 3m en 2004-2005 et en 3m en 2005-2006)



On observe que les enfants maintenus en 3<sup>e</sup> maternelle ont plus de chance de redoubler ou d'aller dans l'enseignement spécialisé que les enfants qui entament directement leur 1<sup>e</sup> année primaire.

A l'heure (1p, 2p, 3p, 4p, 5p)  Avec retard  Vers spécialisé

